

FLASH INFOS



Information sur la taille des haies

Madame, Monsieur,

La sécurité des biens et des personnes est une préoccupation constante de la Municipalité. À ce titre, il est trop souvent constaté que **des plantations et des haies débordent largement sur le Domaine public**, non seulement gênant la circulation des piétons sur les trottoirs et dans les passages, mais encore obligeant les véhicules à faire des écarts sur la voie publique.

Le danger est réel. De nombreux exemples ont déjà été recensés, et la mairie reçoit régulièrement des signalements de débordements **dangereux**.

Afin de reconquérir cet espace public, nous vous recommandons dès à présent de tailler et rabattre fortement ces plantations, **en retrait des limites du Domaine public**, afin de faciliter le passage des piétons, poussettes, fauteuils pour personnes handicapées, **et améliorer la sécurité de tous**.

Nous vous rappelons que la Mairie met à votre disposition des remorques à végétaux. Vous pouvez aussi déposer vos déchets verts gratuitement dans les déchèteries voisines (Louvres, Plailly). Vous pouvez obtenir auprès du service urbanisme de la mairie des **conseils pour la mise aux normes** de vos espaces verts.



Rendons le trottoir aux usagers...



... comme ceci !

En outre, la municipalité mettra en œuvre les moyens de droit mis à sa disposition par la législation (code des collectivités territoriales, code de la voirie routière...) pour préserver la sécurité des Wéziens, l'esthétique du village, et aussi dégager sa responsabilité en cas d'incident.

Un **recensement nominatif des contrevenants** sera effectué prochainement, sachant que la commune est habilitée à faire effectuer les travaux par un prestataire extérieur, puis à en faire recouvrer le montant directement par le Trésor Public.

Nous espérons la compréhension de tous.

Le Maire
Germain BUCHET



**Roissy
Pays de
France**

Communauté
d'Agglomération

Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La Communauté d'agglomération est formée depuis le 1^{er} janvier 2016. Vingt-cinq communes du Val d'Oise et dix-sept de la Seine et Marne la composent. Des recours juridiques ont retardé l'installation du Conseil Communautaire. Les instances judiciaires et administratives ayant rejeté les demandes, l'élection du bureau peut avoir lieu. La réunion est fixée au 31 mars prochain à 16h au centre culturel l'Orangerie à Roissy-en-France.

Traitements des déchets : DU NOUVEAU

A compter du 17 mars dans notre village, des employés du SIGIDURS⁽¹⁾ distribueront à tous les Wéziens de nouveaux bacs pour la collecte des déchets. Des modalités différentes de recyclage seront également précisées. Les principaux points à retenir :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans des sacs).

L'ancien bac (des déchets courants) pourra dorénavant être utilisé pour la collecte des déchets "verts" (tontes de pelouse principalement) en remplacement des sacs papier.

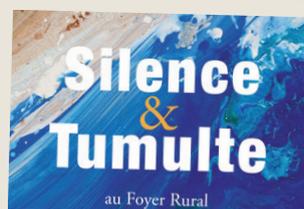
Ainsi chacun est invité à participer quotidiennement à la protection de l'environnement et au développement durable. Le recyclage devient la norme et les déchets courants diminuent fortement. Pour accompagner ce mouvement, le SIGIDURS organise **la semaine du compostage** : les habitants, munis de leur badge d'accès en déchèterie ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent), pourront à nouveau profiter de la **distribution gratuite de 20 kg de compost**⁽²⁾ (par exemple à la déchèterie de Louvres les vendredi 8 de 9h à 12h et de 14h à 18h et samedi 9 avril de 9h à 18h). Ce compost provient du traitement des déchets végétaux collectés sur le territoire du SIGIDURS. L'occasion aussi de **commander un composteur à prix réduit** et de bénéficier de conseils permettant le recyclage d'environ 100 kg⁽³⁾ de déchets par habitant et par an !

Plus de précisions sur le site internet de la commune, www.saint-witz.fr.

(1) Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles. Tél. 0800 735 736 (appel gratuit depuis un poste fixe - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h). sigidurs.fr

(2) offre réservée aux particuliers dans la limite des stocks disponibles.

(3) 100 kg de déchets par an par habitant sont compostables, soit environ 30 % du contenu de notre poubelle domestique (source ADEME). Vous pouvez aussi envoyer votre commande de composteur directement par courrier au SIGIDURS (modalités, voir Gazette 103 p. 35 ou sigidurs.fr).



XIII^e Salon Artistique - Salle Alexis Berson
vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mars 2016
de 11h à 19h - Entrée libre